

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°22- 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni à Chambon sur Lac, sous la Présidence de Monsieur DUBOURG Sébastien

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine Messieurs MARLET Pierre, PERRON Jacques
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	/
Espinchal	Monsieur CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames SAVOLDELLI Florence, MABRU Michelle Monsieur DUBOURG Sébastien,
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur CASSIER Jean-François
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Monsieur PERRON Roland
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbelex	Madame LANCELLE Elsa

**Secrétaire de séance :** Monsieur LABASSE Emmanuel

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 29 - Votants : 30

**Pouvoirs :** Mr AURIACOMBE Stéphane à DUBOURG Sébastien

**Absents/Excusés :** Monsieur EYRAGNE Jean-Marc, GAY Lionel, MONESTIER Séverine

**Délégués suppléants assistant au conseil :** Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, BOISSARD Michel

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

**OBJET : Compte Administratif 2020 – Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien DUBOURG, délibérant sur le Compte Administratif pour le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Lionel GAY, Président, après s'être fait présenter les décisions modificatives de l'exercice considéré,

l/ Lui donne acte de la présentation du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi qu'il suit :

BUDGET GEMAPI					
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		GLOBAL	
Dépenses	36 696,02 €	Dépenses	285 715,40 €	Dépenses	322 411,42 €
Recettes	33 340,66 €	Recettes	431 185,63 €	Recettes	464 526,29 €
Résultat	-3 355,36 €	Résultat	145 470,23 €	Résultat	142 114,87 €
Report	3 429,40 €	Report	-137 310,40 €	Report	-133 881,00 €
<b>Résultat global</b>	<b>74,04 €</b>	<b>Résultat global</b>	<b>8 159,83 €</b>	<b>Résultat global</b>	<b>8 233,87 €</b>
		RAR Dépenses	55 177,58 €	RAR Dépenses	55 177,58 €
		RAR Recettes	14 410,00 €	RAR Recettes	14 410,00 €
		<b>Solde RAR</b>	<b>-40 767,58 €</b>	<b>Solde RAR</b>	<b>-40 767,58 €</b>

2/ Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ Reconnaît la sincérité des Restes A Réaliser,

4/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par un vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président de séance  
Sébastien DUBOURG

